

Techniques de maraichage en permaculture

RS6461 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	210
Formacode(s)	21018
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2026

Certificateur(s)

L'ELEPHANT · SIRET : 91416661600013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les politiques de préservation de l'environnement ont fait apparaître de nouvelles techniques de culture moins polluantes, moins énergivores et porteuses d'emploi. La permaculture en est une. Le maraichage en permaculture est réalisé suivant les concepts techniques de la permaculture, sans utilisation d'énergie fossile, ni aucun produit chimique, en limitant la consommation en eau. En France cette technique permet de progresser encore d'un cran qualitatif vis-à-vis de l'agriculture biologique dont le cahier des charges permet encore l'utilisation de tracteur et de produits minéraux.

L'objectif de la certification est d'apporter aux cultivateurs et maraîchers en activités des techniques leur permettant de faire évoluer leurs pratiques vers une production plus « verte » écologiquement responsable et aussi d'attirer les vocations nouvelles de toutes personnes ayant des connaissances agricoles et portant un projet de maraichage permacole en France.

La certification est accessible aux personnes porteurs de handicap. Les aménagements seront réalisés pour la bonne acquisition des compétences.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser, manuellement ou à l'aide d'un outil informatique, un dessin du jardin en permaculture.

Préparer un sol en élaborant une planche de culture.

Planter des légumes.

Pailler les cultures.

Désherber les cultures.

Récolter les cultures.

Planifier l'utilisation des planches de culture sur l'année.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Connaissances en agronomie (test de pré-positionnement avant l'entrée en formation) + entretien de motivation pour vérifier les expériences dans le secteur de la permaculture et l'existence d'un projet en permaculture.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'intégralité de la formation menant à la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

2 professionnels de la permaculture extérieurs à l'organisme certificateur.

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2026
Date de dernière délivrance possible	21/06/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.centreformationpermaculture.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6461/>

Où se former

Formations référencées	9
Organismes	1
Régions couvertes	3
Prix indicatif	1 650 € – 1 680 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	412
Parcours menés à terme	396
Taux d'achèvement	96 %
Période	05/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	516
Montant total engagé	840 870 €
Coût moyen par dossier	1 630 €
Durée moyenne	28 h
Période	03/2024 – 09/2026
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	7 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
France Travail	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.
